

Zeitschrift:	Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber:	École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band:	23 (1966)
Heft:	8
Rubrik:	Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chez nous

21 millions pour un « Centre des sports »

Le Grand Conseil de Bâle-Ville avait créé, il y a trois ans, une commission de 23 membres chargée d'étudier la construction d'un vaste centre des sports à usages multiples. Cette commission vient de terminer ses travaux, après que ses membres eurent fait de nombreux voyages d'étude à l'étranger.

Le centre projeté serait édifié à Saint-Jacques, qui deviendrait ainsi — avec son stade, sa piscine et son champ de courses tout proche — le véritable « quartier de sports » de Bâle. Il serait essentiellement réservé, pendant la journée, aux sports scolaires et universitaires, de même qu'aux cours de moniteurs; le soir, il serait mis à la disposition des sociétés et organisations sportives.

Son élément principal serait une grande halle pour tous les jeux de balle, la gymnastique, l'athlétisme léger et même les concours hippiques. Le patinage et le hockey sur glace suivraient au cours d'une seconde étape. Un étage souterrain abriterait un stand de tir au petit calibre.

Une halle d'exercice serait attribuée aux amateurs de boxe, de badminton, de basket, de tennis de table, de hockey sur roulettes, de lutte, d'athlétisme lourd, d'es-crime, etc., en un mot de tous les sports pouvant se pratiquer en salle. Un grand bassin de natation, ouvert toute l'année, occuperait le sous-sol. Il y aurait enfin une halle de tennis, des salles de détente, un restaurant et toutes les installations annexes indispensables à un tel centre, mais on renoncerait — pour le moment du moins — à construire un vélodrome. Le tout, y compris la grande halle pouvant contenir 9500 spectateurs, coûterait environ 21,5 millions.

Si ce projet est adopté, Bâle disposera du plus beau et du plus moderne des centres sportifs du pays. Ltr.

« La Tribune de Genève »

Suggestions du Panathlon-club valaisan

Le club a invité à sa réunion quatre jeunes sportifs de 18 ans environ, en leur demandant de venir nous exposer leurs problèmes d'entraînement.

Au cours de la longue discussion qui suivit, des propositions se concrétisèrent: Nécessité d'une piscine couverte. Utilité de la création d'un secrétariat permanent à disposition de toutes les associations sportives, pour réduire les frais d'administration et permettre de consacrer davantage de moyens aux entraîneurs. Nécessité de mettre à la disposition de la jeunesse sportive un entraîneur qui recevrait les jeunes sur le stade les jours de congé et les orienterait, les conseillerait. Ce poste d'entraîneur pourrait être combiné avec celui d'organisateurs des loisirs comme il en existe dans certains grands centres.

« Panathlon International »

Brevet sportif féminin

L'an dernier, nous avions suivi avec plaisir les épreuves de gymnastique du « premier brevet sportif féminin » sur... l'hippodrome d'Yverdon. On devait ce concours à l'« Association vaudoise de gymnastique féminine »... Les épreuves du brevet, carte toute simple remise à celles qui ont obtenu des points suffisants, sont acces-

sibles à n'importe quelle femme ou jeune fille, dès 15 ans, qu'elle soit écolière, pupille, membre d'une section de gymnastique féminine, affiliée ou non à une association sportive.

On paie d'abord trois ou dix francs selon que l'on est membre ou pas d'une société. Neuf épreuves sont réparties en trois groupes, à choix:

1er groupe: Ecole du corps — Anneaux — Barres asymétriques.

2e groupe: Saut cheval, hauteur et longueur.

3e groupe: Cours de 80 mètres, lancer balle de 80 grammes, lancer d'une balle d'un kilo avec lanière.

La participante doit obligatoirement prendre part à une épreuve d'un autre groupe que celui qu'elle a choisi.

L'an dernier, 56 % des 280 concurrentes obtinrent le brevet assez difficile à gagner, il faut le reconnaître. Les exigences sont normales. Il ne faut pas que cette « carte » soit à la portée de gymnastes non préparées et devienne une attestation de... cantine ! (...)

Il est possible que ce brevet devienne romand et fédéral. Il prouve une bonne santé de celle qui l'a gagné, son désir de se maintenir en excellente condition physique et de veiller à l'hygiène de son corps. (...)

Michel Perrière

« La Nouvelle Revue de Lausanne »

Dormir . . . pour récupérer

« Michel Jazy ne dormait plus et il se fit battre sur 800 m. Là-dessus une semaine passa et Michel retrouva le chemin de la victoire. Conclusion: le sommeil était revenu. Maintenant qu'il dort de mieux, que ne doit-on pas attendre de lui dans un avenir plus ou moins rapproché ? » (« L'Equipe » du 8 juin 1966. Le 15 juin, Jazy ravait à l'Allemand May le record d'Europe du 1500 m (3'36"3 contre 3'36"4).

Votre forme encore incertaine il y a deux semaines paraît désormais parfaite. Comment expliquez-vous cette mutation ? lui demande-t-on.

Et Jazy de répondre aussitôt: « Le sommeil, uniquement le sommeil. Pendant plusieurs jours j'ai eu des insomnies, j'étais préoccupé, nerveux, tendu. En un mot, la course à pied était loin d'être ma préoccupation première. Maintenant, cela va infinitéimement mieux: je dois bien. L'influx est revenu en même temps que la moral. »

Rien de nouveau sous le soleil: Jesse Owens, cet autre athlète inoubliable, déclarait lui-même qu'il n'avait aucun secret, sinon, le sommeil, un sommeil abondant. Le sommeil, précieux pour chacun, l'est surtout pour l'athlète. Avec le sommeil disparaît la fatigue. Durant le sommeil, les « batteries » se rechargent, qui permettront d'accomplir avec profit un entraînement aussi sévère que la veille.

Avec profit. Qui, car combien d'athlètes suisses qui s'entraînent autant, sinon davantage, que leurs camarades étrangers, ne les égalent que rarement ! On désire, chez nous, utiliser les mêmes méthodes qu'à l'étranger. On s'impose chaque jour des heures d'entraînement assidu, avant ou après le travail quotidien. Mais, généralement, on néglige l'essentiel: la récupération par le sommeil.

Le sommeil? Sept heures par nuit suffisent, se dit-on, alors qu'il en faudrait neuf ou dix. Et l'on s'étonne ensuite que le moteur ne tourne pas rond, qu'il ait des défaillances !

Noël Tamini